

val-de-gâtine

La jeunesse au centre des débats

Le sujet autour d'un projet en faveur de la jeunesse a occupé une partie des débats du conseil communautaire de rentrée, qui s'est tenu mardi soir.

En préambule, Jean-Pierre Rimbeau, le président de Val de Gâtine, a présenté le logo de la nouvelle communauté.

Urbanisme. Des modifications simplifiées de zonages, afin d'accompagner le développement des entreprises Alisa (sur la ZAE de Montplaisir) et de Stapella (site du Super U de Champdeniers), sont adoptées par le conseil.

Projet en faveur de la jeunesse en Gâtine. Il a été présenté par Danielle Taverneau, vice-présidente en charge notamment de l'enfance et de la jeunesse, par Patrice Giraldo et Christian Dubray, respectivement, président et directeur du centre socioculturel du Val d'Egray (CSC). Ce diagnostic jeunesse a été réalisé sur les trois centres socioculturels de Gâtine, qui sont l'Airvaudais, le Ménigoutais, le Val d'Egray, en relation avec le foyer des jeunes travailleurs et la Maison de l'emploi de Parthenay. Le Bressuirais et Parthenay-Gâtine sont aussi concernés. Les acteurs ont souhaité répondre à un appel à projet de l'Anru



Professionnels de la jeunesse et élus semblent porter le même intérêt à l'égard de la jeune génération.

(Agence nationale de rénovation urbaine). Celui-ci s'adressant à la jeunesse (intitulé programme d'investissement d'avenir). Pour répondre aux critères (8 M€ de budget sur cinq ans), de cette initiative nationale, les représentants de Gâtine ont dû s'associer avec ceux du Bocage. L'Anru ayant répondu favorablement, l'association Bogaje (Bocage Gâtine jeunesse) a été créée, afin de gérer et d'administrer le projet. Sur Val de Gâtine, on répertorie 1.217 jeunes de 12 à

17 ans, a rappelé Christian Dubray. Le territoire revendique plus de jeunes de moins de 20 ans, que de personnes de plus de 60 ans. Ce projet a pour objectif « d'harmoniser, déployer des référents jeunesse, pour conforter ou développer une offre structurée à l'échelle des territoires du Bocage et de la Gâtine ». Les élus de Val de Gâtine ont validé unanimement la poursuite du projet. A terme, serait envisagée la création d'un poste de référent jeunesse (rattaché au CSC du Val

d'Egray), à parité avec le financement de l'Anru.

Compétences de la communauté. Il existe trois types de compétences. Obligatoires, optionnelles, supplémentaires. Le conseil doit se prononcer avant la fin 2017, pour définir l'intérêt communautaire. Au sujet des compétences optionnelles, les élus doivent statuer sur leur sort avant la fin de l'année en cours. La date du 14 novembre a été arrêtée pour en délibérer. Les compétences supplémentaires pourront se discuter courant 2018. Parmi ces transferts possibles, le bureau propose à la commission économique, de réfléchir à l'exercice de la compétence « politique du petit commerce local et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ». Ceci pour définir la ligne de partage entre ce qui demeure de la compétence communale et ce qui relève de la compétence de l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale).

Cor. NR, Stéphane Massé
nr.parthenay@nrco.fr

Mazières en Gâtine